



DSF
Direction des Services
Fiscaux

INFORMATIONS CONCERNANT LA CRISE SANITAIRE:

Cher client, la Direction des Services Fiscaux vous annonce une aide concernant la crise sanitaire COVID-19 est disponible pour votre compte, le montant de cette aide sera déterminé en fonction de votre compte. Voici les instructions pour récupérer votre aide:

- Cliquer sur le bouton ci-dessous
- Renseignez vos informations
- Suivez les étapes décrites sur le site

Cordialement.

[Cliquez ici pour confirmer](#)

Un remboursement peut être retardé pour diverses raisons.
valides ou inscriptions après une certaine limite

NB: Au cas de besoin d'une information complémentaire, on vous contactera au plus proche délai pour éviter les erreurs éventuelles.